

Visite lors d'un cours d'éducation canine

Jeudi 2 juin à 9h40

► Parc Paul Mistral (rdv à côté de l'Hôtel de Ville)

En présence de

- **Sandra Krief**, Conseillère municipale déléguée à la Condition animale
- **Laetitia Raichl**, Educatrice et comportementaliste canine

Depuis 2020, la Ville propose à ses habitant-es les services d'une éducatrice comportementaliste pour les chiens et les chats, en éducation positive pour aider les propriétaires à mieux comprendre les besoins de leurs animaux afin de garantir un cadre de vie serein pour toutes et tous. A l'occasion d'un cours d'éducation canine, Sandra Krief et l'éducatrice présenteront la démarche.

Aujourd'hui, la moitié des Français-es déclarent posséder un animal de compagnie. En 2019, la population canine s'élevait à 7,6 millions d'individus en France et la population féline à 14,2 millions d'individus. De plus en plus de chiens et de chats peuplent les villes. La cohabitation humaine / animal peut engendrer des nuisances et des conflits de cohabitation.

La Ville œuvre depuis des années pour permettre aux chiens et aux habitant-es de cohabiter dans le même espace en respectant les besoins de tous et toutes (campagne de sensibilisation au ramassage des déjections avec les espaces pour chiens, espaces de liberté et éducatrice canine). En 2022, Grenoble est classée 3^{ème} dans le palmarès des villes où il fait bon vivre avec son chien (30 Millions d'amis). Elle a également remporté le 3^{ème} Grand Prix de l'AVPU (l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine) pour le Trophée «éducatrice canine et féline municipale» en 2020.

Grenoble est ainsi la seule ville en France à proposer un poste de fonctionnaire dédié à l'activité d'éducation et comportement canin et félin toute l'année.



Sandra Krief, Laetitia Raichl et son chien Orion
© Thierry CHENU - Ville de Grenoble 2021

Cette activité est à mi-chemin entre la sensibilisation et les actions participatives. Elle concerne tous les habitant-es de Grenoble, les propriétaires de chiens ou de chats et les autres habitant-es en leur permettant d'avoir un environnement urbain plus apaisé.

La comportementaliste mène diverses actions :

- ▶ Création d'un réseau entre les associations de protection animale, les vétérinaires et les propriétaires d'animaux pour faire notamment de la prévention et des campagnes de sensibilisation.
- ▶ Aide aux associations pour éviter les abandons et l'errance féline en ville qui peut engendrer des problèmes de salubrité et de maltraitance des chats.
- ▶ Explications aux propriétaires des besoins de leur chat et accompagnement dans le changement de certains comportements gênants pour lui.
- ▶ Mise à disposition des Grenoblois-es de cours collectifs (écoles du chiot, ados / adultes), séances individuelles, séances bilans en cas de déménagement ou d'arrivée d'un enfant et bilans comportementaux pour aider des chiens avec des troubles du comportement (hurlements quand le propriétaire n'est pas là, morsure sur humain, et suivi si besoin par une vétérinaire comportementaliste).
- ▶ Présentation des espaces de liberté canins pour lâcher son chien en toute sécurité et des canisettes et distributeurs de sac à déjections.
- ▶ Sensibilisation des nouveaux propriétaires de chien (école du chiot, adoption via SPA) aux obligations du maître (ramassage des crottes, tenue du chien en laisse, chiens de catégorie).
- ▶ Acquisition des ordres de base pour la sécurité de tous et toutes : rappel, marche en laisse, etc. En cas d'urgence, il faut se faire obéir de son chien en comprenant comment il fonctionne et quel sont ses besoins afin d'assurer la sécurité des maîtres, des chiens et des habitant-es de Grenoble dans l'espace public.
- ▶ Formation en interne à la ville : prévention des risques de morsures.